

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY GLOSS VARNISH

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY GLOSS VARNISH
Numéro du produit 3013646645006

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Vernis pour la peinture acrylique
Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur ColArt International Holdings Ltd.
The Studio Building
21 Evesham Street
London
W11 4AJ
United Kingdom
+44 (0)208 424 3200
R.Enquiries@colart.co.uk

Personne à contacter Regulatory Manager

Fabricant ColArt International SA
5 Rue Rene Panhard
Z.I .Nord
72021 Le Mans Cedex 2
+33 2 43 83 83 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)208 424 3200 This telephone number is available during office hours only 09:00 to 17:00 GMT Language English.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Non classé.

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) F+; R12
ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY GLOSS VARNISH

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Mentions de mise en garde	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

OXYDE DE DIMÉTHYLE30-60%		
Numéro CAS: 115-10-6	Numéro CE: 204-065-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119472128-37
Classification Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F+;R12	
ETHANOL10-30%		
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43-xxxx
Classification Flam. Liq. 2 - H225	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11	
ACÉTONE1-5%		
Numéro CAS: 67-64-1	Numéro CE: 200-662-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471330-49-xxxx
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 Xi;R36 R66 R67	

LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY GLOSS VARNISH

MÉTHANOL <1%		
Numéro CAS: 67-56-1	Numéro CE: 200-659-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119433307-44-xxxx
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 STOT SE 1 - H370	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 T;R23/24/25,R39/23/24/25	

PROPANE-2-OL <1%		
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 Xi;R36 R67	

TRIÉTHYLAMINE <1%		
Numéro CAS: 121-44-8	Numéro CE: 204-469-4	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 C;R35 Xn;R20/21/22	

2-BUTOXYÉTHANOL <1%		
Numéro CAS: 111-76-2	Numéro CE: 203-905-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475108-36-xxxx
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R20/21/22 Xi;R36/38	

LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY GLOSS VARNISH

ACÉTATE DE MÉTHYLE		<1%
Numéro CAS: 79-20-9	Numéro CE: 201-185-2	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F+R11 Xi;R36 R66 R67	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Information générale	En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical.
Contact cutané	Rincer à l'eau.
Contact oculaire	Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré.
Contact cutané	L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Peut être légèrement irritant pour les yeux. Peut provoquer une gêne.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	Le produit est inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Si les bouteilles d'aérosols sont rompues, prendre des précautions par rapport à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du gaz propulseur.
-----------------------------	---

LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY GLOSS VARNISH

Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comportant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Evacuer la zone. Risque d'explosion. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Ne pas permettre au produit de rentrer dans des espaces confinés, à cause du risque d'explosion. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY GLOSS VARNISH

Précautions d'utilisations

Conserver hors de la portée des enfants. Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Le produit est inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Le spray s'évaporerait et refroidirait rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Garder sous clef. Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir les conteneurs verticaux. Protéger les conteneurs des dommages. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées. Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F.

Classe de stockage

Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

OXYDE DE DIMÉTHYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1000 ppm 1920 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

ETHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m³

ACÉTONE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 750 ppm 1800 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

MÉTHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 200 ppm 260 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 1000 ppm 1300 mg/m³

PROPANE-2-OL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

TRIÉTHYLAMINE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 10 ppm(S) 40 mg/m³(S)

2-BUTOXYÉTHANOL

LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY GLOSS VARNISH

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 25 ppm(D) 120 mg/m³(D)

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

ACÉTATE DE MÉTHYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 200 ppm 610 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 250 ppm 760 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Éviter le contact avec les yeux. Déversements importants: Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.

Protection des mains

Aucune protection des mains particulière recommandée.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Prévoir une ventilation suffisante. Déversements importants: Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Incolore.
Odeur	Solvants organiques.
Point d'éclair	<40°C
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: 1.8
Température d'auto-inflammabilité	> 400°C
Commentaires	Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire.

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY GLOSS VARNISH

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Les produits suivants peuvent réagir fortement avec le produit: Oxydants.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA orale (mg/kg) 19 762,85

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA cutanée (mg/kg) 36 460,87

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA inhalation (gaz ppm) 220 959,6

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 364,61

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 157,83

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY GLOSS VARNISH

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Contient une substance/un groupe de substances qui peut provoquer le cancer. CIRC Groupe 1 Cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion

Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré.

Contact cutané

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire

Peut être légèrement irritant pour les yeux. Peut provoquer une gêne.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents. Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs à fortes concentrations peut provoquer les effets néfastes suivants: Nausées, vomissements. Mal de tête. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Voie d'exposition

Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Organes cibles

Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

Symptômes

A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Vertiges. Arythmie (déviation du rythme cardiaque normal).

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

La dégradabilité du produit n'est pas connue.

LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY GLOSS VARNISH

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet 14 06 03* - waste aerosol propellants, other solvents and solvent mixtures

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1950

N° ONU (IMDG) 1950

N° ONU (ICAO) 1950

N° ONU (ADN) 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) AEROSOLS

Nom d'expédition (IMDG) AEROSOLS

Nom d'expédition (ICAO) AEROSOLS

Nom d'expédition (ADN) AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2.1

Code de classement ADR/RID 5F

Etiquette ADR/RID 2.1

Classe IMDG 2.1

Classe/division ICAO 2.1

Classe ADN 2.1

LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY GLOSS VARNISH

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.

Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.

Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 Aerosol 1 - H222, H229: : Jugement d'expert.

Conseils de formation Lire et suivre les recommandations du producteur.

Date de révision 17/08/2015

Révision 4

Remplace la date 17/08/2015

LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY GLOSS VARNISH

Phrases de risque dans leur intégralité

R11 Facilement inflammable.
R12 Extrêmement inflammable.
R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R35 Provoque de graves brûlures.
R36 Irritant pour les yeux.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R11 Facilement inflammable

Mentions de danger dans leur intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.